

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 21 décembre 2022, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Michelle Payette M. Nyx Pilon  
M. Philippe St-Jacques M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2022-RAG-6615

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Dépôt et présentation des prévisions budgétaires**

La directrice générale Annie Pelletier et la mairesse Julie Jolivette procèdent au dépôt et à la présentation des prévisions budgétaires 2023 devant l'assemblée présente.

2022-RAG-6616

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

#### **Prévisions budgétaires**

#### **REVENUS**

Taxes	633 829 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 000 \$
Autres	4 419 \$
Autres revenus de sources locales	49 990 \$
Surplus accumulé affecté	43 000 \$
Transferts conditionnels	<u>672 000 \$</u>

**Total des revenus** 1 408 238 \$

#### **DÉPENSES**

Administration générale	197 684 \$
Sécurité publique	83 685 \$
Transport	767 437 \$
Hygiène publique et urbanisme	100 393 \$
Loisirs et culture	38 458 \$
Frais de financement	185 781 \$
Autres	<u>34 800 \$</u>

**Total des dépenses** 1 408 238 \$

Le conseiller François Beaumont propose et il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la municipalité de Bois-Franc pour l'année 2023 soient adoptées telles que présentées et il est demandé à la directrice générale Annie Pelletier qu'une copie soit distribuée à chacune des adresses civiques de la municipalité (c. m.957).

Adoptée.

2022-RAG-6617

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

**Municipalité de Bois-Franc**

**Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025**

<b>Objets</b>	<b>Mode de financement</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Chemin du Parc Industriel	3-5	160 000		
<b>Administration</b>				
Rénovation bâtiment municipal	3	50 000		
Achat de terrain	1	5 000		
<b>Loisirs et culture</b>				
Aménagement d'air public	3	50 000		
Rénovation patinoire et terrain baseball	3	80 000		
<b>TECQ 2019-2023</b>				
Travaux à déterminer	3	600 000		

Grand Total		945 000		
<b>Mode de financement</b>				
1- Fond général	<b>1</b>			
2- Règlement d'emprunt	<b>2</b>			
3- Subvention	<b>3</b>			
4- Crédit bail	<b>4</b>			
5- Surplus	<b>5</b>			

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2023-2024-2025 tel que présenté.

2022-RAG-6618

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

mairese Annie Pelletier, directrice générale

---

Julie Jolivette,